

MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH

MEA COPRAH

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Ref. nr : REACH : NOT EXPIRED
Nom commercial : MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH
Numéro CAS : No CAS : 68140-00-1
Numéro EC : No CE : 268-770-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Emulsifiant.
Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27
Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xi; R41

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGH05
• Mention d'avertissement : Danger
• Mention de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

• Conseils de prudence

Prévention : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
Intervention : P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).
Aucunes dans des conditions normales.

MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH**MEA COPRAH****SECTION 3 Composition/informations sur les composants****3.1./3.2. Substance / Préparation**

- Formule du produit (qualitative) : cocamide mea.
- Composants : Ce produit est dangereux.
- Composition : > 30% : - Agents de surface non ioniques

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
N-(2-ethanol)alkylamide(cocoalkyl-)	Environ 100 %	68140-00-1	268-770-2	----	NOT EXPIRED	Xi; R41 Eye Dam. 1;H318

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien donner à boire. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin si une indisposition se développe.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- **Agents d'extinction appropriés** : Eau. Dioxyde de carbone.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques** : Fumées lourdes.
Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH

MEA COPRAH

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Assurer une ventilation d'air appropriée. Equipement de protection respiratoire approprié. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Absorber les flaques de liquide par un matériau absorbant inorganique tel que du sable fin, de la brique pilée etc.. Mettre l'absorbant utilisé dans des sacs scellés et contacter une entreprise spécialisée dans le traitement des rejets. Eliminer le résidu par lavage à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Manipulation : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.
Ne pas mélanger avec des matériaux incompatibles (voir §10)

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage
Stockage : Sac en papier, polyéthylène. L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 70 °C Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (DIN EN 149)
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié. (coton, rubber, PVC, viton)
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
- **Protection des mains** : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. PVC
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH

MEA COPRAH

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C	: Paillettes.
Couleur	: Jaune.
9.1.b. Odeur	
Odeur	: Caractéristique.
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	: (5%) 8-11
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	: Environ 60
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	: > 250
9.1.g. Point d'éclair	: > 125
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Non applicable.
9.1.k. Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	: 0.900 g/ml (60 °C)
9.1.n. Solubilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	: Aucune donnée disponible.
9.1.s. Propriétés explosives	: Non applicable.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Non applicable.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Propriétés dangereuses : Aucun(e).

MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH

MEA COPRAH

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Stable dans les conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Vapeurs irritantes. Vapeurs toxiques.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2 000
Irritation de la peau (lapin) : négative
Irritation des yeux (lapin) : positive
Sensibilisation : Peau. négative

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 1-10
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 1-10 (Carassius Auratus)

12.2. Persistance et dégradabilité

Not persistant

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH**MEA COPRAH****SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

No ONU : Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
		9004-96-0	-----	-----		Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Xi : Irritant

Phrase(s) R : R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S59 : Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

EEC Composition des détergents : > 30% : - Agents de surface non ioniques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis.

MONOETHANOLAMIDE DE COPRAH

MEA COPRAH

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. : R41 : Risque de lésions oculaires graves.
2)

Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document